



Le Choc des Savoirs , c'est non pour la FCPE 65 Choc des savoirs = Tri social !

Paru au bulletin officiel le 18/03/2024, le « choc de savoirs » pondu par l'ancien ministre Gabriel Attal, relayé par la fantôme Amélie Oudéa-Castéra et porté par la nouvelle ministre Nicole Belloubet, fera son apparition à la rentrée prochaine pour les classes de 6e et 5e et sa généralisation sera étendue à l'ensemble des classes du collège en 2025. Les groupes de niveaux en Français et en Maths apparaîtront avec des répartitions des élèves en fonction des niveaux de vos enfants.

Les conséquences de cette réforme seront multiples et détérioreront les apprentissages des élèves :

- **Inégalités renforcées** : Tri scolaire, tri social, Stigmatisation des plus faibles, stéréotypes renforcés ;
- **Climat scolaire détérioré** : Mise en concurrence des élèves , moins d'entraide entre les élèves, élèves étiquetés et perte de motivation ;
- **Contraintes techniques** : emplois du temps des élèves fortement impactés , possibilité de présence de 8h à 18 h en fonction du nombre d'effectifs dans l'établissement ;
- **Effectif des groupes inégaux** : et une majorité d'élèves dans des groupes surchargés. Exclusion des élèves de SEGPA du dispositif et mise à mal de l'école inclusive.
- **Offre de formation dégradée** : Utilisation de la marge pour créer des groupes de niveaux non financés au détriment des options facultatives et de l'offre en langues vivantes ; projets voués à disparaître (latin, chorale, théâtre, co enseignement etc...) ;
- **Dégradation des conditions d'apprentissage** : Moins de temps scolaire pour toutes et tous les élèves (-1h en 6e), Disparition de l'accompagnement personnalisé, baisse du sentiment d'appartenance à une classe, sentiment de sécurité détérioré , estime de soi dégradée , résignation ;
- **Suivi des élèves négligé** : un élève pourra avoir plusieurs professeurs de Français ou de Maths dans l'année, les professeurs de Maths et Français pourront être professeurs principaux sans connaître tous les élèves.
- **Echec garanti** : Groupes de niveaux déjà expérimentés , les études montrent que ça ne fonctionne pas = baisse des résultats scolaires , disparités accentuées.
- **Brevet et redoublement** : Pas de seconde générale ou professionnelle sans le brevet.
Ce droit à la poursuite d'études pour toutes et tous, conditionnée par l'obtention du Brevet, désormais érigé en barrage pour l'entrée en seconde. Intégration d'une « prépa-seconde » (de mise à niveau) créé dans un seul établissement au niveau du département.

Mais dès cette année, les professeurs des écoles des classes de CM2 vont devoir organiser le tri des élèves afin de les parquer dans tel ou tel groupe.

Dans le futur, en primaire, des évaluations répétées et imposées n'auront d'autre but que d'accentuer la pression sur les enfants mais surtout de préparer les groupes de besoin du collège. L'école élémentaire n'est pas une gare de triage mais un lieu de transmission des savoirs et d'émancipation de la jeunesse !.

Pour la défense de l'école publique et laïque , mobilisons nous avec le personnel de la communauté éducative pour le retrait du « choc des savoirs » et pour une autre école.

De l'argent pour la création de poste d'enseignants, d'AED, d'AESH, pour le RASED, infirmier.e scolaire ...et non pour financer le port de l'uniforme et l'embrigadement des élèves dans un service national universel (SNU), les cadets de la défense ou les classes de défenses et de sécurité globale !

Plusieurs départements sont en lutte comme celui du 93 et pourquoi pas le notre ?

Appel aux représentant.e.s des parents d'élèves élu.e.s FCPE ou sans étiquette
à porter des motions de rejet de cette réforme pour l'argumentaire évoqué ci-dessus en conseil d'école, en conseil d'administration des collèges et des lycées.

Un RDV de lutte sera organisé en soutien des actions de l'intersyndicale des enseignant.e.s place Verdun le samedi 25 mai à 12 heures, pique-nique revendicatif

PETITION A SIGNER : <https://www.mapetition.org/non-choc-savoirs/>

